

LA SEMAINE DE

Le sénateur des Hauts-de-Seine
au palais du Luxembourg

THOMAS LEBLANC

HERVÉ MARSEILLE FAISEUR DE LOIS AU SÉNAT

Le gouvernement compte sur le président du groupe Union centriste pour trouver des consensus autour de ses futures lois. Une position de pivot à laquelle l'élus est habitué.

Par Lou Fitral / Photo Vincent Capman

Il est un ténor peu connu du grand public. Tout observateur averti sait pourtant que le président du groupe Union centriste au Sénat, Hervé Marseille, est un incontournable de la vie parlementaire. Qu'il s'agisse de connaître les rapports de force à la chambre haute ou d'en maîtriser les subtilités techniques, cet élu local, connu comme le loup blanc dans sa circonscription des Hauts-de-Seine – maire de Meudon (1999-2017), ex-vice président du conseil départemental des Hauts-de-Seine (2004-2011), sénateur depuis 2011, entre autres – est un passage obligé pour les érudits monarches de la politique. L'en-vi, l'analyse espiègle et la condour trident stylistique, celui qui est aussi président de l'UDI ne cherche jamais à évaluer ses relations avec certains membres du gouvernement. De Gérard Larmannin – « qui est un ami » – à la secrétaire d'État à la jeunesse Patricia Schiavon – « une amie », il erre en passant par Gabriel Attali – « un des relations amicales », est arrivé un d'accablable –, tous entretiens dans les jargons courtois avec lui. Non sans attirer pincettes, même inconscientes.

Fort des 56 sièges du groupe Union centriste – un de moins seulement quand Les Républicains (LR) en perdurent 13 à l'issue des élections sénatoriales de septembre –, Hervé Marseille est plus que jamais en position de pivot. Sans lui et son groupe, nulle majorité au Sénat, où LR occupe la première place et 133 sièges sur 348, loin cependant de pouvoir faire cavalier seul. L'Union centriste pose d'autant plus depuis les législatives de 2012, d'où aucune majorité franche n'est sortie, donnant de facto au palais du Luxembourg une importance nouvelle.

Le Sénat est ainsi devenu l'intellectuel privilégié de l'executif qui le sollicite souvent en premier pour examiner et amender ses textes de loi. Il en va ainsi du projet de loi immigration, débattu par les sénateurs à partir de 6 novembre. La encore, sans Hervé Marseille, nul compromis entre l'Élysée et les troupes de Bruno Retailleau, qui rejettent bloc l'article 3 visant à régulariser les travailleurs des secteurs en tension, quand l'Allé gauche de Renaissance en fait une condition sine qua non pour voter la

version finale. Marseille lui, veut « dédramatiser », selon son expression, suggérant plutôt de régler la circulaire Valls de 2011, qui permet aux employeurs de demander la régularisation de leurs salariés, l'objectif étant que cette demande émane dorénavant des principaux concernés. Il semblerait que l'executif fasse même cette solution.

C'est « pas faux de dire que Hervé Marseille est un faiseur de lois. Il est et sera toujours un faiseur de lois, quel que soit le nombre de considérations », estime l'ancien sénateur PS Jean-Pierre Saurer, qui évoque les circonstances exceptionnelles dans lesquelles sont votés les textes depuis le début d'automne. Mais, souligne aussi un subtil changement d'attitude, « il y avait auparavant un leadership de LR au Sénat, même si les centristes ont réussi à imposer leur position au cours des mandats passés. Leur posture est beaucoup plus ferme maintenant qu'il y a quelques années. Or, nous, aujourd'hui, ça va vouloir de s'exprimer ».

« Hervé Marseille est quelqu'un de malin, de respecté, d'apprécié, avec un vrai sens politique », décrit un député que le connaisseur ne peut pas nommer sans étonner. C'est un élu très fanclonné, dont l'aurea, indéfinissable au Sénat, ne rayonne pas beaucoup au-delà. Suffisant, tout de même, pour l'imaginer un jour briguer une

obtention la présidence du Sénat. « C'est quelqu'un de malin, de respecté, avec un vrai sens politique, nous un député qui le connaît bien en lieu et place de Gérard Larcher », Herve Marseille balaye : « La question ne se pose pas, Gérard est installé depuis longtemps et il va continuer à rester à la tête du Sénat pendant longtemps. » ■

16 MARCH 2018 20 OCTOBRE AU 17 NOVEMBRE 2013